



Contexte

La Résidence « **Les Aubépinés** » propose de l'hébergement pour personnes âgées valides et non valides avec 94 lits, dont 50 prévus pour les personnes "MRS", ainsi qu'un Centre de Court Séjour (CS).

Sous l'autorité de l'infirmier en chef et du directeur de la MRS, le/la kinésithérapeute met en pratique des techniques kinésithérapeutiques ayant pour but la conservation, l'amélioration et la rééducation des aptitudes locomotrices et mobilité articulaire.

Le kinésithérapeute exercera ses fonctions dans une logique de "bienveillance" envers les résidents.

Votre mission

- Exécuter les prestations techniques de kinésithérapie et les actes confiés par un médecin conformément à l'arrêté royal n°78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice de l'art de guérir, de l'art infirmier, des professions paramédicales et aux commissions médicales et ses modifications ultérieures ainsi que les dispositions réglementaires en Établissements pour aînés.
- Participer à la mobilisation, à la restauration et au maintien de l'autonomie du résident.
- Pratiquer son art dans le respect de la déontologie professionnelle
- Élaborer et tenir un plan de soins spécifiques à la demande individuelle et de groupe.
- Participer à la politique de formation adaptée aux différentes catégories de personnel, dont la manutention.
- Formuler des avis en matière de prévention des chutes ainsi que pour les achats de matériel spécifique.
- Veiller à intégrer son activité dans une logique de coordination pluridisciplinaire
- Participer activement aux réunions d'information, de coordination et/ou pluridisciplinaire visant l'amélioration de la qualité de vie du résident
- Travailler sur le projet de vie de la résidence (priorités et fonctionnement) - inscrire son action dans la philosophie du projet de vie et du programme de qualité

Votre profil

- ✓ Être titulaire d'un diplôme ou certificat homologué de kinésithérapeute gradué délivré par un établissement d'enseignement supérieur (graduat en 3 années, délivré avant le 10 novembre 2002) ou être titulaire d'un diplôme ou certificat homologué de kinésithérapeute licencié (e) délivré par un établissement d'enseignement supérieur.
- ✓ Une expérience professionnelle de terrain préalable dans le domaine de la personne âgée est un atout supplémentaire.

Nous vous offrons

- ✓ Un contrat de remplacement à mi-temps (19 heures/semaine) d'une durée approximative d'un an.
- ✓ Une rémunération mensuelle brute indexée de 1.294,75 € basée sur l'échelle barémique RGB B1 ou 1.582,47 € basée sur l'échelle barémique RGB A1sp pour un 19h.
- ✓ Des chèques repas.

Intéressé(e) ?

Faites-nous parvenir, avant le **15/07/2022**, votre lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae, de la copie de votre diplôme, d'un extrait de casier judiciaire (modèle 1), par courriel à l'adresse : emploi@lalouviere.be en l'intitulant : **Candidature pour le poste de kinésithérapeute.**

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Madame Nathalie GERSEMETER, infirmière en cheffe, par téléphone au 064/23.75.51

RQ : Nous rencontrons des problèmes avec l'envoi et la réception de mails des boîtes « Hotmail, outlook... ».

Merci de vérifier vos courriers indésirables ou de nous contacter pour une vérification.

